



PROGRAMME DE FORMATION

AMIANTE SOUS SECTION 4

Niveau Opérateur - Durée : 2 jours - 14h en présentiel. En INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU) ou selon vos capacités d'accueil.

Public visé

Opérateurs amenés à réaliser des travaux d'entretien, de maintenance ou d'interventions ponctuelles sur matériaux amiantés.

Prérequis

- Maitrise de la langue
- Visite médicale préalable à la formation : certificat d'aptitude médicale au poste au poste de travail de moins de 2 ans

Objectifs pédagogiques

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante,
- Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante,
- Appliquer un mode opératoire

Contenu de la formation

1. Cadre réglementaire et généralités sur l'amiante

Définition et historique de l'amiante

Les différents types d'amiante

Interdiction, repérages et obligations réglementaires

Responsabilités des employeurs et des salariés

Code du travail et Code de la santé publique

2. Effets sur la santé

Mécanismes de contamination

Pathologies liées à l'amiante

Importance de la prévention et du suivi médical

3. Identification des matériaux contenant de l'amiante (M.C.A)

Types d'ouvrages ou équipements concernés

Localisation typique des MCA dans le bâtiment

Interprétation des repérages amiante

4. Organisation d'un chantier SS4

Mode opératoire : définition et contenu

Analyse de risque amiante

Procédures d'intervention selon les typologies de travaux

Planification et coordination avec les autres corps d'état

5. Présentation des moyens de protection collective et individuelle

Confinement, aspiration, captation à la source

Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés : combinaisons, gants, masques (FFP3, P3), etc.

Conditions d'utilisation, d'entretien et de stockage des EPI

6. Techniques d'intervention sur cellule et équipement pédagogique

Travaux types : perçage, ponçage, découpe, dépose

Techniques limitant l'émission de fibres (humidification, aspiration...)

Gestion des déchets amiantés

Application concrète de modes opératoires

7. Conduite à tenir en cas d'incident ou d'exposition

Situations d'urgence (bris accidentel, suspicion d'amiante...)

Mesures immédiates à prendre

Déclaration d'exposition accidentelle

8. Exercices pratiques & Évaluation

Mise en situation : simulation de chantier SS4

Mise en œuvre des EPI, installation d'une zone de travail, application du mode opératoire

QCM ou évaluation des connaissances acquises

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques illustrés
- Études de cas concrets sur matériel pédagogique spécifique amiante
- Mises en situation pratiques
- Vidéos, démonstrations et documentation

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Qcm de fin de session
- Un certificat de réalisation sera délivré ainsi qu'une attestation de réussite à l'issu de l'examen si minimum requis obtenu.

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation financable auprès de votre OPCO, compte CPF (si formation éligible), France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tous renseignements, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.

 **Le + :** 50m² d'équipements pédagogique (cellule de décontamination, chemin d'accès en zone, tout type de support amiante, équipements de protection individuelle fourni et purificateur d'air et outils électroportatifs...) pour une pratique optimale et un apprentissage des bonnes pratiques !